

foule amoindrissent, en les voulant grossir, les événements et les personnages de l'histoire.

Lorsque Charlevoix vint au Canada pour la première fois, quinze ans s'étaient écoulés depuis le siège de Québec en 1690. Ce laps de temps était plus que suffisant à l'éclosion de mille légendes. Comme les champignons, elles n'attendent pas un siècle pour germer et fleurir ; l'espace d'une nuit suffit à leur complet épanouissement. J'ai dit que Charlevoix avait créé la légende des nageurs ; le mot, après mûre réflexion, me paraît excessif, c'est recueilli qu'il eût fallu écrire. J'ignore quels motifs le déterminèrent à lui donner la consécration historique, sans doute son irrésistible séduction dramatique et littéraire.

Malgré le brevet d'authenticité que lui délivre gratuitement l'historien de la Nouvelle-France, cette tradition populaire, toute fascinante qu'elle soit, ne peut pas soutenir l'analyse critique des archéologues. La chimie prouvera bien les éléments constitutifs de la perle, mais ses meilleurs efforts seront impuissants à la reconstituer. Ainsi de la légende des nageurs. Passée au creuset de l'histoire, elle se désagrège, se volatilise, s'évanouit, se perd en fumée de gloriole comme le bijou fondu au laboratoire. Impossible de la reconstituer en fait précis, tangible, indéniable.

Il est fâcheux, direz-vous, que la relation de Charlevoix ne soit pas historiquement vraie ; au point de vue artistique, sa beauté complète suggère à l'art merveilleux des peintres, au *mens divinior* des poètes, d'idéales compositions (1).

Hélas ! qui le regrettera plus que moi-même ? Je me rappelle Fréchette à cet instant, et la superbe page consacrée au récit de cet immortel épisode. Récitons-la ensemble, si vous le voulez bien, lecteurs, elle occupe ici une place d'honneur et je la reproduis avec un légitime orgueil pour les lettres canadiennes-françaises.

Tout à coup des vaisseaux part un cri de démon.
Du navire amiral la corne d'artimon,
Qu'a coupée un boulet bien pointé de la rive,
Avec son pavillon culbute à la dérive.

Aussitôt, à ce cri de colère éperdu
Du haut de nos remparts un autre a répondu,—
Une acclamation de triomphe et de joie.....
Ce drapeau que le flot emporte, quelle proie !

Un canot du navire anglais s'est détaché ;
Mais un autre boulet juste à temps décoché,
Avant même qu'un quart de minute s'écoule,
Va lui crever le flanc, le renverse et le coule.

(1)—“ J'ai beaucoup pensé au drapeau ou pavillon de Phips, et je ne vois pas de preuve directe du fait que des Canadiens l'ont pêché à la nage. Mais, en écrivant un roman, l'épisode traité sous cet aspect devient fort joli.”

Extrait d'une lettre de M. Benjamin Sulte, datée le 16 septembre 1891.